



Le Phare

Bulletin
d'information

Volume No 10 – Numéro 6

Le 5 mars 2008

Thérèse Martin, agente d'information

Conseil des commissaires

Lors de sa séance ordinaire du 28 janvier 2008, le Conseil des commissaires a soumis à la consultation auprès des instances concernées le document *Règles de passage du primaire au secondaire et du 1^{er} cycle du secondaire au 2^e cycle du secondaire*, pour l'année scolaire 2008-2009.

Les documents *Calendrier scolaire, formation générale des jeunes* et *Proposition des onze jours de congé communs à tous les élèves du préscolaire*, pour l'année 2008-2009, ont également été soumis à la consultation. Finalement, les projets de calendriers scolaires 2008-2009 de la formation générale des adultes (Centre de formation des adultes de Mont-Joli et Centre de formation Rimouski-Neigette) et de la formation professionnelle pour le Centre de formation Rimouski-Neigette ont été soumis à la consultation.

Une entente avec la Municipalité de Padoue a été acceptée concernant l'utilisation des jeux extérieurs du pavillon du Sommet. La population de Padoue aura donc la possibilité d'utiliser les aires de jeux situées sur les terrains du pavillon.

Le Conseil a adopté les critères de sélection définis dans le document *Projets d'amélioration, de modification et de transformation des bâtiments – Critères de sélection des priorités pour l'année 2008-2009*. Ce document a été déposé au bureau du Secrétariat général, pour consultation éventuelle.

quatre commissaires, madame Stéphanie Vill, messieurs Alain Rioux, Gilbert Labrie et Philippe

Les commissaires ont souligné la *Semaine des étudiantes et des étudiants*, qui s'est déroulée du 2 au 10 février. Ils ont également tenu à souligner le travail effectué par les enseignantes et enseignants, pour la réussite des élèves. La *Semaine des enseignantes et enseignants* se déroulait officiellement du 3 au 9 février.

Le Conseil a offert ses félicitations aux élèves de l'école du Rocher/D'Auteuil et à monsieur Gaétan St-Laurent, enseignant en musique, pour leur participation à un concert présenté le 1^{er} décembre dernier, avec l'Orchestre symphonique de l'Estuaire, à la salle *Desjardins-Telus*.

Par ailleurs, le Conseil a exprimé ses plus sincères remerciements à plusieurs commissaires, pour la qualité des services rendus à la Commission scolaire des Phares. Ces commissaires ont complété un ou plusieurs mandats au Conseil des commissaires. Il s'agit de madame Gilberte Fournier (circonscription no 18), messieurs Daniel Arseneault (commissaire parent), Yvon Dubé (circonscription no 13), Raymond Joly (circonscription no 2), Jean-Pierre Lavoie (circonscription no 15) et Jean-Yves Poirier (circonscription no 1).

La Commission scolaire des Phares souhaite faire l'analyse des résultats, au secondaire, et identifier des pistes d'action pour améliorer la réussite des élèves et diminuer le décrochage scolaire. Dans cet esprit, un comité de travail sur la réussite au secondaire a été formé. Ce comité est composé de St-Germain, des présidents des conseils d'établissement des écoles Paul-Hubert et le

Mistral, de la directrice générale adjointe de la Commission scolaire, madame Francine Doucet, du directeur de l'école Paul-Hubert, monsieur Jean-François Parent, et du directeur par intérim de l'école le Mistral, monsieur Jocelyn Michaud.

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport mène une consultation portant sur la démocratie et la gouvernance des commissions scolaires. Dans cette optique, le Conseil des commissaires a manifesté la volonté d'informer le Ministère et de lui faire connaître les particularités et les réalités de la Commission scolaire des Phares. Le Conseil a donc adopté le *Mémoire sur la démocratie et la gouvernance des commissions scolaires* et a résolu de le transmettre au Ministère. Ce document a également été déposé au bureau du Secrétariat général.

Dans le secteur des ressources humaines, madame Marjolaine Bernier-Dumais a été nommée, par intérim, au poste de directrice de l'école l'Écho-des-Montagnes/Lavoie, jusqu'au retour du titulaire du poste ou au plus tard le 30 juin 2008. Madame Anny Jean a été nommée, également par intérim, au poste de directrice adjointe de l'école l'Écho-des-Montagne/Lavoie, jusqu'au retour du titulaire du poste de direction de l'école ou au plus tard le 30 juin prochain.

En ajournement de la séance ordinaire du 28 janvier, le Conseil des commissaires s'est de nouveau réuni le 11 février 2008. Un certificat de reconnaissance a été remis à monsieur Gaétan St-Laurent, enseignant en musique à l'école du Rocher/D'Auteuil. Un texte en hommage à monsieur St-Laurent a été rédigé et présenté par monsieur Gilbert Labrie, commissaire. Nous vous invitons à le lire, dans la présente édition du journal interne *Le Phare*.

Plusieurs documents importants ont été adoptés par le Conseil, après consultation, pour l'année scolaire 2008-2009. Ces documents sont les suivants : *Critères d'inscription des élèves dans les écoles*, *Répartition des services éducatifs entre les écoles* et *Répartition des services éducatifs entre les centres*. Ces documents ont été déposés au bureau du Secrétariat général.

Le Conseil a accepté l'offre émise par le Conseil de Fabrique de Sainte-Luce pour l'achat d'un terrain. Une partie du terrain sur lequel l'école a été édiflée appartenait à la Fabrique de la Paroisse de Sainte-Luce.

Dans le cadre de la mesure *Maintien des bâtiments 2007-2008* et de l'aide financière accordée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, des contrats de service en architecture ont été accordés à la firme Les Architectes Goulet et LeBel pour les projets suivants : réfection de l'enveloppe de la piscine (phase 2) et réfection de la toiture de l'aile D (phase 2) et de l'aile R à l'école Paul-Hubert et réfection de la dalle de béton de l'entrée principale à l'école Le Mistral. Par ailleurs, des contrats de service en architecture ont été accordés à la firme Les Architectes Proulx et Savard pour la réfection des fenêtres de l'école de l'Estran et la réfection de la toiture, phase 2, de l'école Saint-Jean. Finalement, des contrats de service en architecture ont été accordés à la firme Gagnon, Letellier, Cyr, Ricard, Mathieu, architectes, pour la réfection des fenêtres et de la toiture du gymnase de l'école l'Écho-des-Montagnes et la réfection de la toiture (L'Envolée) de l'école Élisabeth-Turgeon.

Le Conseil a adopté le *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et la liste des établissements – 2008-2009 à 2010-2011*. Le document a été déposé au Secrétariat général.

Les commissaires suivants ont été nommés à titre de délégués et délégués officiels à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec, pour l'année 2007-2008 : monsieur Raymond Tudeau, président, monsieur Raynald Caissy, vice-président, madame Noëlla Bourdages et monsieur Alain Rioux. Ces mêmes personnes ont également été désignées pour participer au colloque de la Fédération des commissions scolaires du Québec. Messieurs Steve Gagné et Jean-Maurice Lechasseur ont été nommés à titre de délégués substitués.

Le Conseil des commissaires a offert ses plus sincères condoléances aux membres de la famille de Michaël Isabelle-St-Pierre, élève de l'école Paul-Hubert, à la suite de son décès.

Un comité de travail a été formé dans le but de réviser la *Politique sur les services de garde*. Ce comité sera composé de madame Francine Doucet, directrice générale adjointe, monsieur Marc Girard, directeur des Services des ressources financières, messieurs Steve Gagné et Luc Marcoux, commissaires, d'une directrice ou d'un directeur d'établissement et d'une personne responsable d'un service de garde.

Finalement, monsieur Bertrand Truchon a été nommé par intérim au poste de directeur adjoint de l'école Paul-Hubert, jusqu'au retour au travail

de la titulaire du poste mais n'excédant pas le 30 juin 2008.

L'enseignant en musique Gaétan St-Laurent est honoré par le Conseil des commissaires

Dans le cadre de la séance publique du 11 février dernier, monsieur Gilbert Labrie a remis, au nom du Conseil des commissaires, un certificat de reconnaissance à un enseignant en musique, monsieur Gaétan St-Laurent. Nous reproduisons ici le texte qui a été préparé par monsieur Labrie et qui a été lu à haute voix lors de la réunion des commissaires.

« C'est avec grand plaisir que nous soulignons, ce soir, le travail extraordinaire d'un membre du personnel enseignant de la Commission scolaire des Phares, monsieur Gaétan St-Laurent, enseignant en musique à l'école du Rocher/D'Auteuil.

Le 1^{er} décembre dernier, à la salle Desjardins-Telus, nous avons eu droit à une merveilleuse soirée. Une chorale formée d'élèves de l'école du Rocher/D'Auteuil, soit plus de 258 jeunes de la première à la sixième année, nous a présenté un spectacle enchanteur. Ils étaient accompagnés de l'Orchestre symphonique de l'Estuaire. De plus, nous avons eu droit à une exposition d'œuvres produites par les élèves représentant plusieurs formes d'art. Je dois vous rappeler que cette école a un projet éducatif axé sur les arts.

Cet événement est le fruit des efforts et de l'implication de monsieur St-Laurent. Cet enseignant a compris depuis fort longtemps ce qu'est l'enrichissement pour tous, dans une école, et trouve sans cesse des moyens innovateurs pour faire vivre des expériences hors du commun à nos jeunes.

Musicien de formation démontrant son talent dans divers groupes musicaux régionaux dont celui de Pro-Jeune-Est, il enseigne la musique depuis une vingtaine d'années à l'école du Rocher/D'Auteuil. Pédagogue passionné et dynamique, inspiré et

motivé par et pour ses élèves, il tente de leur faire vivre des moments inoubliables qui rehaussent leur estime de soi. En 1996, il collaborait avec la troupe de théâtre Les gens d'en Bas à un projet de théâtre intitulé « Le pont de pierre et la peau d'images », projet qui a mérité le deuxième prix Essor pour son innovation pédagogique. Pour souligner l'arrivée de l'an 2000, il a réalisé avec l'ensemble des élèves de l'école et en collaboration avec Radio-Canada, un disque compact intitulé « Le cœur du Rocher... ses enfants ». Et il ne faudrait pas oublier qu'à chaque année, il se dévoue pour organiser des concerts avec les élèves où la créativité et la qualité des pièces font la fierté des jeunes, de leurs parents et de l'école.

Le spectacle du 1^{er} décembre fut le fruit d'un travail constant qui débuta dès septembre et qui exigea aussi de la part de son instigateur beaucoup de diplomatie et de disponibilité. Rapidement, il sut s'adjoindre la direction et toute l'équipe école, afin que ce projet devienne celui de l'ensemble. Le concert fut présenté un samedi soir et il était remarquable de voir toute l'équipe école présente, pour assurer la logistique d'un tel projet. Bravo à la direction et à l'ensemble du personnel de l'école!

Monsieur St-Laurent, la Commission scolaire des Phares est fière de vos réalisations et est heureuse de souligner ce soir votre implication et votre travail auprès de vos élèves. C'est pourquoi en son nom, il me fait plaisir de vous remettre cette plaque souvenir. »

Soulignons également la présence, durant cette séance du Conseil, de plusieurs élèves de monsieur St-Laurent, de collègues, de parents et de la directrice de l'école du Rocher/D'Auteuil, madame Mado Dugas.

***Passe-Partout* : un soutien à la compétence parentale**

Le programme *Passe-Partout* est un service gratuit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, à l'intention des parents et de leur enfant de quatre ans. *Passe-Partout* a donc une double mission : accompagner les parents dans la participation active à la réussite de leur enfant et aider les enfants à s'intégrer avec harmonie au milieu scolaire.

Depuis ses débuts, en 1980, le programme vise, entre autres, à :

- soutenir les parents dans l'établissement d'une relation significative avec leur enfant;
- soutenir les parents dans la création et le maintien d'un encadrement pour leur enfant;
- permettre aux parents de favoriser le développement psychomoteur, affectif, social, langagier et cognitif de leur enfant;
- intervenir auprès des enfants pour leur permettre de mieux se connaître entre eux, afin qu'ils se sentent davantage en confiance lors de leur entrée à la maternelle;
- les disposer à mieux intégrer les apprentissages scolaires;

- faciliter leur adaptation à l'école l'année suivante, en les familiarisant avec les lieux;
- dépister chez eux certains problèmes qui pourraient être résolus avant la rentrée, comme des problèmes de la vue, de l'ouïe ou du langage. Ainsi, le programme s'inscrit dans une approche préventive.

À la Commission scolaire des Phares, le programme est offert dans huit écoles : l'Écho-des-Montagnes (Saint-Fabien), des Merisiers (Sainte-Blandine), des Bois-et-Marées (Luceville), Marie-Élisabeth (Saint-Gabriel), de la Rivière (Sainte-Angèle), les Alizés (Mont-Joli), Norjoli et Saint-Rémi (Price).

Le programme se concrétise par l'organisation de rencontres qui accueillent les enfants mais également, à l'occasion, les parents. Ces derniers seront donc conviés à partager et enrichir leurs expériences en tant que parents. Les enfants pourront bénéficier d'une demi-journée/semaine d'activités.

Pour plus d'information sur le programme *Passe-Partout*, communiquez avec les Services éducatifs de la Commission scolaire des Phares (723-5927, poste 1161) ou avec le secrétariat des écoles concernées.

Du changement en mathématique pour la 4^e secondaire

Dès février 2008, les élèves de 3^e secondaire devront procéder à leur inscription pour l'année scolaire 2008-2009. Parmi les changements apportés par le renouveau pédagogique, le choix de l'élève pour la suite de ses études en mathématique de 4^e secondaire est considérablement modifié.

En mathématique, il n'y a plus de maths pour les forts, moyens ou faibles, mais bien des mathématiques différentes pour des usages différents. Le nouveau programme de mathématique invite l'élève à faire un choix concernant la séquence de mathématique qu'il désire entreprendre en fonction de ses aspirations, goûts, intérêts et aptitudes.

Qu'entend-t-on par séquences en mathématique? Il existe trois séquences qui se présentent comme suit :

La séquence *culture, société et technique* s'adresse à l'élève qui désire :

- Concevoir des objets et des activités, élaborer des projets ou coopérer à leur réalisation;
- Débattre de causes sociales;
- Développer son esprit d'entreprise et la gestion de finances personnelles;
- Devenir un citoyen autonome et engagé
- Accéder à la formation professionnelle, à des programmes techniques dans différents domaines d'activités ou à des programmes préuniversitaires dont les sciences humaines ou sociales.

La séquence *technico-sciences* est pour l'élève qui désire :

- Explorer des situations qui combinent à l'occasion le travail manuel et intellectuel;
- Réaliser des études de cas dans divers contextes (incluant les contextes économiques et scientifiques);
- Se familiariser avec divers instruments (leur conception, fabrication ou utilisation) reliés aux techniques;
- Repérer des erreurs et des anomalies, apporter des correctifs ou émettre des recommandations;
- Accéder à des programmes techniques dans tous les domaines (l'alimentation, la biologie, la physique, l'administration, les arts, la communication graphique, etc.), ou encore aux programmes préuniversitaires en sciences de la nature ou autres.

La séquence *sciences naturelles* parlera à l'élève qui désire :

- Exploiter des contextes majoritairement en lien avec le domaine des sciences;

- Comprendre l'origine et le fonctionnement de certains phénomènes;
- Faire davantage appel à sa capacité d'abstraction dans l'analyse de modèles théoriques;
- Se familiariser avec divers procédés de recherche;
- Accéder à des programmes préuniversitaires dont les sciences de la nature, ou à des programmes techniques en lien avec les sciences ou autres.

Les parents, les enseignantes et enseignants de mathématique de 3^e secondaire, les conseillères et conseillers d'orientation et les directions doivent être partenaires dans le soutien à l'élève pour faire ce choix.

Les écoles le Mistral et Paul-Hubert organisent présentement des capsules d'information pour soutenir les élèves et les parents dans ce changement. Vous pouvez également obtenir de plus amples détails en communiquant directement auprès des directions adjointes de l'école que fréquente votre jeune.

Cap sur la formation professionnelle

Pour les élèves du deuxième cycle du secondaire, ce sera bientôt le temps de s'inscrire à une formation. Les élèves qui envisagent d'opter pour une formation professionnelle et qui sont encore indécis sur le meilleur choix à faire, ont la possibilité d'effectuer un stage « Élève d'un jour », dans l'un des programmes offerts par le Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis ou le Centre de formation Rimouski-Neigette. Pour connaître les programmes offerts, on peut s'informer auprès du conseiller d'orientation de son école, consulter le

Prospectus de la formation professionnelle ou visiter les sites des centres : www.csphares.qc.ca/cfpmm ou www.cfrn-edu.qc.ca/fp Il est également possible de communiquer avec Julie Potvin, au CFP Mont-Joli-Mitis, au **775-7577, poste 1512**, ou avec Francis Bélanger, au CFRN, au **722-4922, poste 1200**.

Les demandes d'admission sont valables en tout temps mais les demandes reçues avant le 1^{er} mars seront considérées prioritaires.

Campagne de sécurité dans le transport scolaire

Wô minute! Pensons prévention et prudence

La 20^e campagne de sécurité dans le transport scolaire s'est déroulée du 4 au 15 février 2008. Partout au Québec, de même que sur le territoire de la Commission scolaire des Phares, les jeunes usagers du transport scolaire, leurs parents et la population en général ont été

sensibilisés à l'importance de respecter les règles de sécurité à l'intérieur et à proximité des autobus. Mais durant toute l'année, la prudence est de mise, sur la route et dans les cours d'école! L'Association du transport écolier du Québec a conservé le thème imagé *Wô minute! Pense à ta*

sécurité pour rappeler qu'il est important de prendre son temps lorsqu'on monte dans un autobus ou que l'on croise un véhicule scolaire sur la route. Un enfant insouciant ou un adulte pressé peut se sentir interpellé par ce court message qui en dit pourtant long sur l'importance de ne pas bousculer les autres et surtout, de ne pas se laisser distraire.

Cette vaste campagne annuelle de sensibilisation à la sécurité met à contribution plusieurs partenaires, dont le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le ministère des Transports du Québec, la Société de l'assurance automobile et la Fédération des commissions scolaires. Sur le territoire de la Commission scolaire des Phares, l'agent Robert Gagnon, de la Sûreté du Québec, a multiplié les messages de prévention dans les médias et directement dans des écoles. Des affiches et banderoles ont été installées en plusieurs endroits, dans les secteurs de Mont-Joli et de Rimouski. Des reportages portant sur le transport scolaire ont été publiés dans les médias écrits. De plus, un important matériel éducatif a

été distribué dans les écoles. Les jeunes ont aussi couru la chance de gagner des prix en participant à un concours.

Pour obtenir plus de détails sur la prévention, visitez le site Internet de l'Association du transport écolier du Québec, à l'adresse www.ateq.qc.ca

Quelque 7000 élèves utilisent régulièrement le transport scolaire, à la Commission scolaire des Phares. Se bousculer et courir au moment de monter dans un autobus, se tenir debout dans un véhicule en marche ou traverser une voie sans s'assurer de faire toutes les vérifications nécessaires sont autant d'imprudences qui peuvent être commises par des jeunes. Mais malheureusement, on voit aussi des automobilistes qui roulent trop vite dans une zone scolaire ou qui ne respectent pas les feux qui indiquent un arrêt du véhicule scolaire, alors qu'un enfant s'apprête à traverser la route. La campagne de prévention est un moment privilégié, dans l'année, pour se remémorer les règles de sécurité et pour se rappeler que les conséquences d'une négligence ou d'une distraction peuvent être catastrophiques.

Semaine de l'étudiante et de l'étudiant

Un rendez-vous réussi à l'Hôtel de ville

Dans le cadre de la *Semaine de l'étudiante et de l'étudiant*, qui était soulignée, cette année, du 2 au 10 février, plusieurs activités étaient organisées par *Rimouski ville étudiante*. Des jeunes ont vécu des expériences médiatiques, la première édition du *Bol des neiges* en a rassemblé plusieurs au parc Beauséjour et les porte-parole des associations étudiantes, du primaire à l'université, ont été invités par la Ville de Rimouski à prendre la parole, à l'Hôtel de ville, pour partager leurs espoirs et leurs projets. Ce rendez-vous à la salle du conseil avait lieu le 7 février dernier.

Après un mot de bienvenue du coordonnateur de *Rimouski ville étudiante*, monsieur Jacques Lavoie, le maire, monsieur Éric Forest, a rappelé que la Ville de Rimouski exprime la volonté de devenir un modèle de ville éducative, au Québec. Accueillant chaque année des milliers d'étudiants, Rimouski est devenue une destination reconnue par les personnes qui la choisissent pour

poursuivre leur formation professionnelle, collégiale ou universitaire ou qui fréquentent le Conservatoire de musique ou encore, l'Institut maritime du Québec.

La porte-parole de la *Semaine de l'étudiante et de l'étudiant*, madame Caroline Lafrance, a tenu à rendre hommage aux personnes adultes qui prennent la décision de retourner aux études. « *J'ai la conviction qu'on peut changer le cours de nos vies et décider de faire un retour aux études, quel que soit notre âge. J'ai beaucoup de considération pour ces personnes* », a expliqué madame Lafrance, qui étudie à l'UQAR et qui est très impliquée dans le milieu.

Des élèves des écoles l'Aquarelle, Saint-Jean, Langevin et Paul-Hubert ont pris la parole, à tour de rôle, pour parler des activités qu'ils organisent et des projets prévus au cours de l'année, projets qui renforcent leur sentiment d'appartenance envers l'école et qui permettent de développer

chez tous les élèves des valeurs humanitaires et environnementales. Qu'il s'agisse de conseils ou de parlements étudiants, ces structures permettent également de sensibiliser l'ensemble des élèves à l'importance des gestes politiques.

Les représentants des conseils étudiants du Conservatoire, de l'Institut maritime, du Cégep et de l'Université du Québec à Rimouski ont également fait la promotion de leurs activités.

En conclusion, la présidente de *Rimouski ville étudiante*, madame Denise Côté, a chaudement félicité cette jeunesse engagée et porteuse de rêves. Pour souligner l'implication particulière de plusieurs étudiants au sein de l'établissement qu'ils fréquentent, des bourses de 100 \$ chacune ont été remises. Le directeur de l'école Paul-Hubert, monsieur Jean-François Parent, a remis une bourse à Samuel Martin, un élève qui maintient une excellente moyenne académique et

qui s'implique dans une foule d'activités, au sein de l'école : théâtre, animation à la radio étudiante, improvisation, travail à la coop étudiante, etc. De plus, Monsieur Parent a souligné les qualités personnelles de Samuel, notamment, sa générosité et sa serviabilité. Samuel a récemment été élu Premier ministre, au sein du Parlement étudiant de l'école.

Par ailleurs, la représentante du Centre de formation Rimouski-Neigette, madame Ginette Fontaine, conseillère pédagogique, a remis une bourse à Bruno Bérubé, un élève adulte en *Dessin industriel*. Elle a précisé que Bruno est un modèle d'assiduité, qu'il est toujours disposé à aider les autres et qu'il n'est jamais à court d'idées pour solutionner un problème. Notons que des bourses ont également été remises à des étudiants du Cégep, du Conservatoire, de l'Institut maritime et de l'UQAR.

À l'école Paul-Hubert

Soutien de la *Fondation Réussite Jeunesse*

La *Fondation Réussite Jeunesse* a accordé cette année une aide financière au groupe 5C, à l'unité 2 (Cours de préparation à la vie) de l'école Paul-Hubert, pour le projet *À chacun sa place*. Cette fondation a pour objectif premier de favoriser la réussite scolaire par de l'accompagnement favorable au développement des élèves en difficultés d'apprentissage.

Parfois, ce projet permet et permettra à l'élève de recevoir une aide personnalisée, tandis qu'à d'autres moments, ce sera le groupe-classe qui pourra en tirer profit.

Pour répondre aux objectifs de ce programme, la Fondation demande une implication bénévole des aînés de la communauté, de favoriser la réussite personnelle et scolaire de l'élève et enfin, de poser des gestes rassembleurs (école-parents-organismes du milieu).

Merci à monsieur Yvan Brillant, directeur adjoint à l'Unité 2, pour sa collaboration à la rédaction de cet article.

L'école Langevin célèbre son 50^e anniversaire

En cette année scolaire 2007-2008, l'école Langevin fête son 50^e anniversaire. Dans le cadre des festivités, un appel est lancé à toutes les personnes qui ont fréquenté l'établissement.

Un kiosque portant sur la vie et l'œuvre de Monseigneur Langevin sera aménagé et le comité chargé de souligner ce 50^e anniversaire prévoit

également une exposition de photographies ou de tout autre document d'archives. L'exposition sera présentée dans le hall de l'établissement.

Les objectifs des diverses activités qui seront organisées sont de remémorer de bons souvenirs aux élèves d'hier et de faire connaître l'histoire de l'école secondaire aux élèves d'aujourd'hui.

Toutes les personnes qui ont étudié à l'école Langevin ou qui y ont travaillé sont invitées à partager leurs photos, anciens cahiers d'exercices, volumes de références ou autre matériel ayant

servi à l'enseignement. Vous pouvez faire parvenir le tout au secrétariat de l'école Langevin, à madame Claudette Lévesque (secrétaire). Pour plus d'information, composez le **724-3384, poste 3200**.

À l'école le Mistral

Les habitudes tabagiques sous la loupe

Dans le cadre de la *Semaine québécoise pour un avenir sans tabac*, les résultats d'un questionnaire sur les habitudes de consommation de la cigarette ont été diffusés, à l'école le Mistral. 723 jeunes ont répondu à ce questionnaire. 639 jeunes sont des non-fumeurs alors que 84 répondants sont des consommateurs de la cigarette. On retrouve chez les fumeurs 33 garçons et 51 filles.

Chez les non-fumeurs, 325 ont répondu qu'aucun membre de leur famille ne fume, 191 ont dit qu'une personne de leur famille fume alors que 123 ont déclaré qu'au moins deux personnes de leur famille fument.

Sur 84 jeunes fumeurs, 43 d'entre eux vivent dans une famille où deux personnes fument, 27 déclarent qu'un seul membre de leur famille consomme le tabac alors que 14, seulement, disent que personne ne fume dans leur famille. Interrogés sur leurs habitudes de consommation de la cigarette, 18 fumeurs précisent avoir

commencé cette habitude avant 12 ans, 36 l'ont fait à 12 ou 13 ans, 26 à 14 ou 15 ans et 4 à 16 ans. 14 fumeurs ont dit avoir commencé à consommer le tabac parce que « *la gang d'amis fumait* », 63 déclarent avoir voulu « *essayer* » alors que 23 se sont mis à fumer parce qu'une autre personne leur a offert des cigarettes (certaines personnes ont coché plus d'un choix). D'autres motifs ont également été évoqués : « *Pour me relaxer, être cool* », « *Parce que je voulais plaire aux autres* ». À la question « *Qui te procure tes cigarettes* », 32 fumeurs ont identifié leurs parents, 22 ont désigné des amis plus âgés, 9 ont évoqué « *quelqu'un à l'entrée du dépanneur* » et 52 d'entre eux ont avoué avoir menti sur leur âge (certains ont coché plus d'un choix). Une soixantaine de jeunes ont dit avoir essayé d'arrêter de fumer, mais sans succès.

Il semble évident, à la lecture des conclusions de ce questionnaire, que l'influence de l'entourage est déterminante dans le choix de fumer ou non.

10^e Cabaret-Casino : objectif atteint

Le 10^e *Cabaret-Casino* de Pro-Jeune-Est a été couronné de succès et a permis à l'organisme de recueillir plus de 14 000 \$, atteignant ainsi son objectif. La directrice, madame Adèle Boudreau, tient par ailleurs à souligner la qualité du spectacle qui a été présenté à l'Auditorium de l'école Paul-Hubert et qui a réuni des chanteurs, chanteuses, musiciens et musiciennes de grand

talent. Ils se sont produits bénévolement sur scène, afin de soutenir Pro-Jeune-Est dans sa lutte au décrochage scolaire. Madame Boudreau tient également à remercier tous les bénévoles qui se sont impliqués dans le déroulement du cabaret et du casino, de même que les commanditaires et les coprésidents d'honneur, madame Marise Tanguay et monsieur Bertrand Potvin.

Déjeuner de la *Semaine de la déficience intellectuelle*

La *Semaine de la déficience intellectuelle* sera soulignée du 9 au 15 mars. Cette 20^e édition se déroulera sur le thème « *Je te découvre... tu me ressembles!* »

Toute la population est invitée à participer à un déjeuner-buffet, le dimanche 9 mars, à l'Hôtel

Rimouski. Le coût du billet est de 15 \$ pour un adulte et de 6 \$ pour un enfant de 6 à 12 ans. Vous pouvez vous procurer des billets auprès de madame Josée Parent, conseillère pédagogique, au poste 1156.

Sondage sur les habitudes de vie du personnel

Le Comité paritaire Santé et Sécurité au travail a rendu publics, récemment, les résultats d'un sondage sur les habitudes de vie des membres du personnel de la Commission scolaire. Le questionnaire avait été distribué en octobre 2006. Ce sondage s'inscrit dans les démarches entreprises par le comité pour mettre en place un programme d'actions stratégiques visant l'amélioration de la qualité de vie au travail. Voici les faits saillants des résultats obtenus.

1 242 questionnaires ont été distribués et près de la moitié ont été complétés et retournés.

Dans le volet « *Évaluation de votre santé* », 93% des répondants considèrent que leur santé est de bonne à excellente.

- Faire plus d'exercice (71%) vient au premier rang dans les choix des répondants pour améliorer ou conserver leur santé, au cours de la prochaine année.
- Près de 40% des répondants souhaitent apprendre à mieux faire face à leurs préoccupations et à leur stress.
- Le tiers des répondants souhaite mieux s'alimenter et dormir davantage et mieux.
- 16% des répondants souhaitent apprendre à mieux gérer leur temps.
- Le manque de temps (40%) et le manque d'énergie (19%) sont les principales raisons qui empêchent les gens d'effectuer les changements qu'ils estiment bénéfiques pour leur santé.

Le taux d'absentéisme à la suite de maladie ou de blessure n'est pas anormalement élevé.

Dans le volet « *Sentiments face à la santé et au travail* », 81% des répondants estiment avoir un contrôle sur leur propre santé et 68% affirment avoir une influence sur les choses qui leur arrivent au travail.

- 46% des répondants affirment que l'employeur sait que le stress au travail peut avoir un effet négatif sur la santé des employés.
- 72% sont plus ou moins d'accord ou en désaccord pour affirmer que l'employeur fait tout son possible pour réduire au minimum le stress non nécessaire au travail.
- 35% des répondants se sentent récompensés pour l'effort qu'ils mettent à l'accomplissement de leur travail.
- 72% des répondants croient qu'ils auraient toutes les compétences et la formation pour trouver un autre emploi.
- 24% des répondants affirment devoir souvent faire des choses ou prendre des décisions qui sont mauvaises pour leur santé.
- 94% des répondants affirment qu'en général, ils aiment leur emploi.

Dans le volet « *Activité physique* », 65% des répondants font au moins 15 minutes d'exercice physique vigoureux, de une à plus de cinq fois par semaine. 74% des répondants font au moins 30 minutes d'exercice physique modéré, de une à plus de cinq fois par semaine et 91% des répondants font au moins 30 minutes d'exercice physique léger, au même rythme hebdomadaire.

Dans le volet « *Préoccupations et stress* », plus de la moitié des répondants se disent trop pressés par le temps.

- 42% disent devoir trop souvent apporter du travail à la maison.
- 24% des répondants affirment que leur travail les épuise mentalement.
- 21% estiment qu'il y a trop de changements dans leur travail.

À la maison ou hors du travail, les préoccupations ou le stress qu'ont vécu les répondants au cours des six derniers mois sont principalement liés aux difficultés à trouver un équilibre entre les responsabilités à la maison et les exigences du travail (31%) et à la surcharge de travail ou de responsabilités (23%). 26% des répondants sont préoccupés par le fait qu'ils ne consacrent pas assez de temps à leur famille.

Pour mieux faire face aux préoccupations ou au stress :

- 60% des répondants souhaiteraient faire plus d'exercice.
- 33% des répondants aimeraient apprendre comment faire face à leurs préoccupations ou à leur stress.
- 33% des répondants souhaiteraient dormir davantage et mieux.
- 27% des répondants aimeraient manger mieux.
- 27% aimeraient sortir davantage, se faire de nouveaux amis et socialiser.

Dans le volet « *Sommeil* », plus du tiers des répondants affirment qu'ils ont de la difficulté à dormir plus d'une fois par semaine et 41% ont de la difficulté à dormir une fois par semaine ou moins. 36% affirment qu'ils sont très souvent (8%) et souvent (28%) si fatigués physiquement

ou mentalement qu'ils n'arrivent pas à jouir vraiment du temps qu'ils passent à l'extérieur de leur lieu de travail.

Dans le volet « *Recherche d'aide* », le sondage nous apprend qu'au cours de la dernière année, 22% des répondants ont cherché de l'aide ou du *counseling* pour un problème non médical, personnel ou émotif par l'entremise de l'employeur ou d'un service fourni par l'employeur ou par une aide externe. 14% des répondants y ont pensé.

Par ailleurs, 28% des répondants affirment ne pas connaître l'existence du *Programme d'aide aux employés de la Commission scolaire*.

Dans le volet « *Alimentation* », les répondants identifient le manque de temps (30%) et les exigences du travail (20%) comme les deux facteurs qui les empêchent de mieux s'alimenter et de changer leurs habitudes alimentaires.

Finalement, à l'intérieur du volet « *Tabac, alcool, médicaments et autres drogues* », seulement 4% des répondants fument 10 cigarettes et plus par jour. 1% des répondants fument cinq cigares et plus par jour. 89% des répondants ne fument pas la cigarette et 98% ne fument pas le cigare.

6% des répondants consomment 11 bières et plus par semaine et 1% consomment 11 verres et plus de vin par semaine.

21% des répondants utilisent des médicaments en vente libre (y compris les produits naturels) ou prescrits pour les aider à dormir.

20% utilisent de une fois par semaine jusqu'à chaque jour ou presque, des médicaments en vente libre ou prescrits pour réduire la douleur.

« *Merci au Grand Défi* »

Quatre élèves qui fréquentent l'école le Grand Défi ont souhaité exprimer leur attachement à leur école et tenter de contrer certains préjugés qui ont la vie dure. « *Le Grand Défi, ce n'est pas une école de délinquants, mais c'est un milieu qui nous permet de réussir notre secondaire dans une ambiance agréable et*

familiale », expliquent Audrey-Ann, Paméla-Kim, Marie-Claire et Anne-Julie.

Le Grand Défi permet à des élèves qui ne se sentent pas à l'aise dans une grande école secondaire de poursuivre leurs études, mais dans un cadre différent, au sein de très petits groupes

ou individuellement. « *Au Grand Défi, nous progressons à notre rythme. On se sent écouté, on dialogue facilement avec les enseignants. Le matin, quand on se lève, on a hâte d'aller à l'école.* »

La majorité des élèves du Grand Défi quittent l'école avec leur diplôme d'études secondaires en poche, de même que des projets d'avenir, principalement, des études professionnelles ou collégiales. « *Quand on va au Grand Défi, ce*

n'est pas parce qu'on n'est pas bons ou qu'on est un délinquant. C'est simplement que le système traditionnel ne nous convient pas. Au Grand Défi, nous sommes peu nombreux et une complicité, un lien de confiance se développent avec les enseignants. Nous nous sentons valorisés. C'est une chance, pour nous, de pouvoir étudier ici. »

Les quatre jeunes femmes souhaitent donc que la population puisse davantage connaître les beaux projets de vie qui se concrétisent au Grand Défi.

Campagne *Entraide* 2007

Un geste de partage et de générosité

La campagne *Entraide* 2007, qui se déroulait à la fin octobre 2007, à la Commission scolaire des Phares, a permis de recueillir 5 635 \$ auprès des membres du personnel. Même si l'objectif de 9 500 \$ n'a pas été atteint, la responsable de la campagne à la Commission scolaire, madame Cathy-Maude Croft, tient à souligner la générosité de tous les donateurs et à leur dire un grand merci, au nom des organismes qui interviennent pour améliorer les conditions de vie et de santé de la population.

La campagne *Entraide* 2007 avait pour thème « *Le vent de la générosité souffle, donnez*

généreusement » et comme porte-parole, le conteur bien connu Fred Pellerin. La campagne *Entraide* regroupe trois grands partenaires : les organismes Centraide du Québec, Partenairesanté Québec, qui rassemble 16 organismes impliqués dans le domaine de la santé et la Croix-Rouge.

Madame Croft adresse des remerciements à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont apporté leur soutien à cette campagne et, particulièrement, à madame Nancy Bérubé, au Centre administratif, qui a apporté une contribution importante au bon déroulement de cette collecte de fonds.